

Image not found or type unknown



Frais de notaire et d'avocat

Par **beginux**, le **26/08/2013** à **09:54**

Bonjour,

Je souhaite divorcer et laisser la maison à mon épouse.

Notre maison est estimée à 175000 euros.

est ce que le fait de lui laisser la maison peut faire guise d'indemnité compensatoire?

je touche 2400 euros et elle 1500 euros.

A combien s'élèveront les frais de notaire environ??

Merci de vos réponses éventuelles, j'ai regardé quelques forums et apparemment il faut être riche pour divorcer ..